

**BUREAU DU 14 DÉCEMBRE 2020**

---

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

---

***Séance du 14 décembre 2020***

L'an deux mille vingt, le 14 décembre, à 14H00, le Bureau de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 8 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

Jean-Michel LEVESQUE, Anne-Marie BESNOUIN, Marc DENIS, Frédéric TOURNERET, Sylvie COUCHOT, Hamid BACHIR, Annaëlle CHATELAIN, Xavier COSTIL, Benoît DUFOUR, Hervé FLORCZAK, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Monique LEFEBVRE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Eric PROFFIT BRULFERT, Joël TISSIER, Malika YEBDRI.

**ABSENTS :**

Gilles LE CAM, Thibault HUMBERT, Keltoum ROCHDI, Stéphanie VON EUW.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Anne-Marie BESNOUIN

La séance est ouverte à 14h00

Désignation du secrétaire de séance en la personne de : « Anne-Marie BESNOUIN »

**1. EQUIPEMENTS COMMUNAUX - GROUPE SCOLAIRE DE LA PLAINE DES LINANDES À CERGY : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DES TRAVAUX**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au marché d'OPC.

**2. VAUREAL - PROJET FORUM II - ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE APPARTENANT AU CONSEIL RÉGIONAL**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**1/ APPROUVE** l'acquisition de la parcelle EV 183p sise Vauréal, d'une superficie approximative de 1 000 m<sup>2</sup>, appartenant à la Région,

**2/ APPROUVE** l'acquisition de ladite parcelle au prix d'un Euro, en ce non compris les frais d'acte et de géomètre,

**3/ AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents et documents nécessaires à cette acquisition,

**4/ DIT** que les crédits sont prévus au Budget Principal.

**3. JOUY-LE-MOUTIER - LOTISSEMENT ROSSINI CESSION DU LOT N°1**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**1/ DECIDE DE CEDER** le lot n°1 situé 30, rue Rossini à Jouy-le-Moutier, cadastré ZK 183 d'une superficie de 653m<sup>2</sup> au prix de 176 310€ H.T. auquel s'ajoute la T.V.A. de 20% soit un montant de 211 572€ T.T.C., frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

**2/ D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer la promesse de vente ainsi que l'acte de cession correspondant et ses annexes.

**3/ DE DONNER** tous pouvoirs à Maître Nicolas MARQUETTE notaire à Pontoise, pour purger les droits de préemption inhérents à cette affaire.

**4. FONCIER- JOUY-LE-MOUTIER - LOTISSEMENT ROSSINI - CESSION DU LOT 13 - ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION N° 2020-005**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

- 1/ PREND ACTE** de l'annulation de la Décision du Président n° 2020-005 du 03 février 2020,
- 2/ CEDE** le lot n°13, situé 6 rue Rossini à JOUY-LE-MOUTIER, cadastré CH n°387 d'une superficie de 434m<sup>2</sup> au prix de 138 880€ H.T. auquel s'ajoute la T.V.A. de 20% soit un montant de 166 656 € T.T.C., frais d'acte à la charge de l'acquéreur
- 3/ AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la promesse de vente ainsi que l'acte de cession correspondant et ses annexes
- 4/ DONNE** tous pouvoirs à Maître MARQUETTE, Notaire à PONTOISE, pour purger les droits de préemption inhérents à cette affaire.

**5. FONCIER -CERGY - GRAND CENTRE - RÉTROCESSION DE VOLUMES CORRESPONDANT À UNE PARTIE DU PARVIS DU THÉÂTRE**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

- 1/ SE PRONONCE FAVORABLEMENT** pour la rétrocession à l'euro à la Communauté d'agglomération par la SPLA Cergy Pontoise Aménagement des lots de volumes 2, 3 et 5, des parcelles AY 105 et AY 108, correspondant à une partie du parvis du Théâtre à Cergy
- 2/ AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les actes relatifs à cette affaire.

**6. PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE - BASSIN NORDIQUE DE LA PISCINE DU PARVIS À CERGY : AVENANT N°1 AU MARCHÉ D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DES TRAVAUX**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité et 3 abstentions, le Bureau :**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au marché d'OPC.

**7. TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DES VOIRIES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE- ACCORD-CADRE (3 LOTS)**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

- 1/ AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer à l'issue de la procédure de consultation, l'accord-cadre pour les lots 1, 2 et 3 susmentionnés, avec :

Lot 1 : Colas

Lot 2 : Cochery

Lot 3 : Cochery

- 2/ PRECISE QUE** les crédits nécessaires sont prévus en budget principal et budget annexe.

**8. COLLECTIF LA LANTERNE, SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET ' LES GENS QUI SÈMENT ' AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : SUBVENTION**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**1/ ATTRIBUE** une subvention de 4000 euros pour 2020 au collectif d'associations « La Lanterne ».

**2/ DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget principal pour 2020, nature 6226

**9. EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES DONNÉES DE TÉLÉSURVEILLANCE, D'AUTOSURVEILLANCE ET DE DIAGNOSTIC PERMANENT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT DES EAUX USÉES ET DE COLLECTE DES EAUX PLUVIALES DE LA CACP : MARCHÉ**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité et 1 Abstention, le Bureau :**

**1. AUTORISE** le Président ou son représentant, à signer l'accord-cadre à bons de commande d'exploitation des équipements et des données de télésurveillance, d'autosurveillance et de diagnostic permanent des réseaux de transport des eaux usées et de collecte des eaux pluviales de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise avec la société Suez.

**2. PRECISE** que les crédits sont inscrits au Budget annexe de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

**10. FOURNITURE, LIVRAISON, MAINTENANCE ET LAVAGE DE CONTENANTS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS- 5 LOTS : MARCHÉ**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**1/ AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché de fourniture, livraison, maintenance et lavage de contenants pour la collecte des déchets ménagers et assimilés pour les lots 1, 2, 3 et 5 susmentionnés, comme suit :

- lot N°1 : ESE France
- lot N°2 : ASTECH
- lot N°3 : ANCO
- lot N°5 : Barbier

**2/ PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus aux budgets annexes Déchets (TEOM 08 et REOM 09).

**11. SOLIDARITÉS - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET "QUARTIERS SOLIDAIRES"**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**1/ APPROUVE** le versement de subventions exceptionnelles d'un montant total de 8.500 €, dont 2.000 € pour le projet « santé mentale », et 6.500 € pour les projets « Parcours Coordonné » et « Maison Sport Santé Société ».

**2/ DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus sur l'opération 16CDV10180 « CONTRAT DE VILLE » nature 6574 du budget 2020.

## **12. CULTURE - SOUTIEN EXCEPTIONNEL A LA RUCHE : SUBVENTION**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**1/ ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 30 000 € au titre de l'exercice 2020,

**2/ AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021,

**3/ DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget 2020 à l'opération 16PRC10013,

## **13. LA TURBINE - AVENANT N°4 AU MARCHÉ DE GESTION**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :**

**1/APPROUVE** l'avenant n°4 au marché d'animation et gestion de l'incubateur, pépinière et hôtel d'entreprise La Turbine sur le territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

**2/AUTORISE** le président ou son représentant à signer l'avenant n°4 au marché d'animation et gestion de l'incubateur, pépinière et hôtel d'entreprise La Turbine sur le territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise avec WACANO, le Gestionnaire.

La séance est levée à 16h30

Fait à Cergy, le 18/12/2020

Affiché à l'Hôtel d'agglomération le 22/12/2020

**Le Président**

**Jean-Paul JEANDON**



Le texte complet des délibérations à caractère réglementaire, mentionnées au présent compte – rendu sommaire, est publié au Recueil des Actes Administratifs n° 13-2020 mis à disposition du public le 22/12/2020